

C O M M U N I Q U É

Pour publication immédiate

Une nouvelle activité dans le Haut-Saint-François

Marche aux flambeaux au parc régional du Marécage-des-Scots

COOKSHIRE-EATON, le 5 octobre 2022 – C'est le samedi 8 octobre qu'aura lieu la première édition de la Marche aux flambeaux du Haut-Saint-François (HSF). Le départ se fera au parc régional du Marécage-des-Scots, secteur Scotstown. Ce nouvel événement nomade et gratuit organisé par la MRC invitera chaque année les amateurs de plein air à une randonnée nocturne éclairée dans l'un des différents sentiers du HSF. Pour l'édition 2022, les marcheurs aguerris pourront compléter les 8,3 km de sentier jusqu'à la Halte de la colonie de Franceville, secteur Hampden. Un service de navette les ramènera au point de départ. Les participants préférant marcher sur une plus courte distance pourront évidemment revenir sur leur pas vers l'accueil et profiter des festivités.

Dès 18 h 30, les gens sont invités à se rendre au parc Walter-Mackenzie de Scotstown où un flambeau réutilisable par famille leur sera remis avant d'entamer la randonnée nocturne. Sur le premier kilomètre se rendant à la Halte de la Rivière-au-Saumon différentes animations parsèmeront le trajet : conteur, chansonnière, concours de poches avec prix à gagner, kiosque de la Réserve internationale de ciel étoilé du Mont-Mégantic, de même que deux sites de mise à l'eau où les participants pourront déposer une lanterne à souhait flottante 100 % biodégradable (préalablement achetée au coût de 2 \$ chacune). Il est à noter qu'aucun chien ni vélo ne sera admis dans le sentier durant l'événement.

De retour à l'accueil, les marcheurs profiteront du spectacle musical offert par le West Band qui se déroulera de 19 à 22 h. De plus, les participants pourront se réchauffer autour d'un feu de camp après s'être procuré gratuitement une boisson chaude et du maïs soufflé au kiosque de Maxime Mainville, propriétaire du Gîte Capharnaüm à Scotstown (tous les pourboires seront remis à un organisme communautaire du HSF). Finalement, l'équipe du restaurant le Petit écossais, situé à même le site, fermera ses portes plus tard pour l'occasion afin de servir boissons et repas.

La MRC du HSF et le Comité loisirs du HSF sont fiers de présenter cette première édition de la Marche aux flambeaux. Johanne Delage, présidente du comité, affirme que « Cette activité est la première à s'inscrire dans une programmation de loisirs nocturnes organisés pour encourager les citoyens à profiter de nos magnifiques lieux de randonnée, à apprécier notre réserve de ciel étoilé et à se réunir pour cet événement hors de l'ordinaire ». L'équipe des loisirs de la MRC tient à remercier le Comité des loisirs et la Société de développement de Scotstown/Hampden, ces deux municipalités, Place aux jeunes HSF, le service d'incendie de Scotstown, le restaurant le Petit écossais, le Camping de la Rivière Étoilée et le Gîte Capharnaüm pour leur précieuse collaboration dans l'organisation de cet événement.

La MRC du Haut-Saint-François comprend 14 municipalités (Ascot Corner, Bury, Chartierville, Cookshire-Eaton, Dudswell, East Angus, Hampden, La Patrie, Lingwick, Newport, Saint-Isidore-de-Clifton, Scotstown, Weedon et Westbury) pour une population de 23 314 habitants. Son conseil d'administration est formé de leurs maires. La MRC fournit des services tels que : transport collectif, internet haute vitesse, loisirs, cartographie/géomatique, urbanisme et inspection, gestion des cours d'eau (sécurité des personnes et des biens), programmes de rénovation domiciliaire, écocentre, mesure et vidange des fosses septiques, vente pour défaut de paiement de taxes municipales, fibre optique intermunicipale. Ses responsabilités couvrent l'aménagement du territoire, l'évaluation foncière, le plan de gestion des matières résiduelles, Récup-Estrie (en partenariat avec 5 autres MRC de l'Estrie), le parc éco-industriel Valoris, la sécurité publique, le schéma de couverture de risque en sécurité incendie. La MRC travaille sur des projets comme : la préservation du ciel étoilé, le Parc régional du Marécage-des-Scots, la planification de la voirie locale, l'Article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (occupation du territoire), le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) et le développement socio-économique par le biais de son Centre local de développement.

– 30 –

Source :
Danielle Jean
Conseillère en communications
819 560-8500 poste 2208
djean.cld@hsfqc.ca

Informations :
Marie-Pierre Hamel
Coordonnatrice en loisir
819 560-8400 poste 2114
mphamel@hsfqc.ca